

Les académies de musique et l'éducation générale « folklorique » traditionnelle dans l'enseignement général (au niveau de l'école primaire et secondaire.) Constats personnels (Évelyne Girardon¹)

Lors de mon intervention précédente, j'ai déjà décrit, dans le cadre de la place des musiques traditionnelles en région Rhône-Alpes, les lieux d'enseignements associatifs et du service public, qui pratiquent ou accueillent cette esthétique.

Je vous ai aussi cité les préfaces des recueils des collecteurs de la fin 19^{ième} et 20^{ième} siècle, pointant l'utilité de la collecte des chansons populaires pour le milieu scolaire (Chant Choral à l'école)² et les argumentations qui ont soutenu cette collecte.

Aujourd'hui, dans l'enseignement « général », c'est-à-dire primaire et secondaire, les musiques traditionnelles se situent la plupart du temps « à la marge » de l'enseignement, et sont présentes dans le cadre d'actions d'apprentissage où on a envie de faire « autre chose » « autrement ». Elles ne font pas partie d'un enseignement en continu, tout comme le reste des esthétiques musicales et artistiques³. Elles peuvent être « administrativement » incluses dans la liste des connaissances (au collège ou au lycée) mais dans la réalité, elles y ont peu de place « officielle ». Les musiques traditionnelles s'inscrivent dans des projets qui ne concernent pas tous les enfants de toutes les classes, mais dans des dispositifs particuliers qui croisent plusieurs partenariats :

- Projets d'accès à la culture (Associations institutionnelles départementales)
- Projets éducatifs ponctuels liés à une salle de spectacle.
- Projets de formation des Maîtrises liés à une salle de spectacle (comme l'Opéra) et à l'éducation nationale (convention horaires aménagés).
- Projets des classes Cham liés à un conservatoire et à l'éducation nationale (convention horaires aménagés).
- Projets culturels d'accès à l'éducation musicale, liés à un conservatoire et une municipalité.

Dans la majorité des classes ordinaires, il y a bien longtemps que les chansons traditionnelles n'y sont plus présentées comme des « outils » poétiques, artistiques et pédagogiques majeurs. Il y a bien sûr quelques exceptions, au travers du travail d'instituteurs et d'intervenants -musique à l'école, qui peuvent avoir une passion personnelle pour cette esthétique (certains CFMI⁴ comme ceux de Poitiers ou d'Orsay, incluent les musiques traditionnelles dans leurs formations, plus rarement les IUFM⁵). Il y a aussi des actions menées en parallèle à l'école, comme le « Plan musique » initié et financé par la ville de Lille.

¹ <http://www.ciebeline.com>

² « Un mot d'ordre va bientôt agiter la France et traversa le siècle : la musique (c'est-à-dire alors le chant) adoucit les mœurs. Gouvernements, notables, patrons et dames patronnesses, clergé, feront par musiques interposées (chœurs, fanfares), œuvre philanthropique : la musique console les souffrances, moralise et discipline. La morale publique, la paix de la maison, le respect des lois, bref, tous les intérêts de la société ne pourront qu'y gagner. C'est à (et par) l'école que doit commencer cette entreprise saine et salutaire. Les enfants, « cires molles », avenir de la nation, n'en tireront que profit. » Mémoires en recueils, Jacques Cheyronnaud.

³ *Les enseignements artistiques en milieu scolaire ne peuvent être cantonnés aux seules classes à horaires aménagés et aux maîtrises. Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Éducation nationale est gravissime : dans les programmes de l'école primaire, on réduit le nombre d'heures d'enseignement général de 26 à 24h et on voit bien ce qu'il adviendra tôt ou tard des pratiques artistiques qui vont être ce sur quoi on passera le rabot en premier lieu. Il n'est pas acceptable de reporter celles-ci en temps hors temps scolaire, dans la mesure où à nouveau ne les fréquenteront qu'une partie des enfants.* Gérard Authelain

⁴ Centre de formation de musiciens intervenant à l'école.

⁵ Instituts universitaires pour la formation des maîtres (bientôt supprimés, hélas)

J'ai pu constater récemment que même les comptines traditionnelles les plus simples avaient disparu du répertoire chanté de la classe au profit d'autres chansons souvent très intéressantes, et quelquefois inadaptées à la compréhension des enfants. Les chansons populaires étaient encore transmises dans les années 1970 (lorsque j'étais institutrice). Le paysage culturel de la classe a changé depuis cette époque, nous présentant aujourd'hui les enfants venant de tous les pays.

C'est pourquoi les musiques traditionnelles ont un défi à relever aujourd'hui et une place à trouver. Elles se doivent de présenter leurs diversités, leur fonction nouvelle et citoyenne, celle de montrer les différences mais aussi les points communs et de rencontres, entre les cultures présentes dans la classe.

Je vais ici vous faire part de quelques expériences ponctuelles que j'ai vécues, et qui concerne des projets dans les écoles primaires et secondaires, au travers de quelques exemples d'actions qui me semblent révélateurs de la fonction que peut avoir cette forme musicale, qui se déploie donc « à la marge ».

- 1. Projet des écoles primaires de Moutiers (Tarentaise, Savoie) à la demande de l'ADMS⁶**
Les écoles de Moutiers (ville sinistrée, avec beaucoup de personnes au chômage), accueillant une population d'enfants « français » et « français d'origine turque » cherchaient un projet qui ferait des ponts entre les familles ne se rencontrant que devant le portail de l'établissement. La « chorale » vivement conseillée par l'éducation nationale, semblait être intéressante pour réunir les parents autour d'un concert. Le répertoire chanté par les classes, trop difficile pour les enfants a été vite abandonné au profit de chansons populaires collectées dans cette vallée de Savoie, il y a longtemps. Ce nouveau répertoire a été très bien accueilli par les enfants. Quelques comptines turques ont été ajoutées, au début timidement, par la suite joyeusement, par les mères et les sœurs des enfants. L'école de musique de la ville, sollicitée bien que réticente au début, a participé en acceptant de jouer les « rigodons » notés par Julien Tiersot (avec un très beau style classique devant d'énormes pupitres noirs et des partitions). Les enfants des classes primaires concernées, dont la capacité de concentration n'était pas très grande, ont réussi à prendre en compte la culture de l'autre et à faire un beau concert. Les institutrices ont par ailleurs constaté que ce répertoire, loin d'être « ringard », contenait une fonction corporelle et éducative ouverte sur d'autres univers musicaux.
- 2. Projet « Mémoire chantée des familles », pour des classes de collèges, (Porte les Valence, Drôme), à la demande d'une salle de spectacle (Le Train Théâtre).**
Deux classes de Porte les Valence ont été conviées à venir assister à la répétition de la création de la Cie Beline : « Laisser faire et laissez dire » au Train théâtre. Parmi les 6 chanteuses du spectacle, il y avait une kabyle, une auvergnate, une algéroise (et non algérienne, Néfissa y tient !), une creusoise, une valdotaine (Italie), une d'origine ukrainienne (moi-même).
Faisant suite à cette visite, et à la demande des enfants auprès du théâtre, je suis allée les aider à développer un projet que nous avons appelé « Mémoire chantée des familles », pour lequel, ils ont collecté chez eux une chanson particulièrement connue dans la famille, que nous avons tous appris.
Les bénéfiques « humains » ont été importants.
Les enfants ont raconté, à l'occasion de ce travail, l'histoire de leur famille, les liens se sont resserrés, les conflits un peu apaisés. Musicalement, l'apprentissage s'est fait plus rapidement, les acquis vocaux ont été indéniables : les enfants ont eux-mêmes remarqué les points communs musicaux de plusieurs chansons (une en langue bretonne et l'autre venant de

⁶ Association danse et musique en Savoie (association départementale).

Tunisie notamment). Ils ont découvert la musique arménienne, celle des îles Maurice, de Serbie, du Ghana et de l'Ardèche, puisqu'un enfant a proposé une chanson en franco-provençal, venant de sa grande mère.

Le moment de la restitution en concert (au théâtre) reste un souvenir ineffaçable car jamais un concert de ces collègues n'avait réuni autant de parents. La forme en était très simple : chaque enfant se présentait, donnait le titre de sa chanson, indiquait de qui il la tenait, ses camarades (en petits chœurs) venaient chanter tout ou partie avec lui.

Des chants collectifs ont été choisis parmi un collectage récent dans la Drôme.

Ces enfants et leurs professeurs ont donc fait le chemin de l'amateur ethnologue de base en recueillant des chants, des récits de vie, en les replaçant dans leur contexte, en les interprétant sur scène. L'idée que chaque culture a une valeur, ainsi que celles et ceux qui la portent restera, il me semble, dans la tête de chacun.

3. Projet de concert pour la Maîtrise de l'Opéra de Lyon ⁷ (3 concerts donnés à l'amphithéâtre de l'opéra)

L'opéra de Lyon a l'habitude de proposer aux jeunes élèves de sa Maîtrise, quelques mois de formation avec un artiste qu'il programme. J'ai eu cette chance, grâce surtout à la volonté d'une personne dans cette grande maison, qui apprécie particulièrement les répertoires traditionnels. Le contrat était de concevoir un spectacle d'une heure 15 et de donner 3 concerts, juste avant Noël, concerts traditionnellement bondés 2 mois à l'avance.

Ces jeunes chanteuses et chanteurs ont un niveau vocal et musical à la hauteur de la formation qui leur est dispensée (dont la méthode Kodaly pour les plus jeunes). J'ai, à cette occasion, rencontré de jeunes artistes ouverts et talentueux.

Je me dois de dire qu'ils ne représentaient pas vraiment la diversité culturelle décrite plus haut.

Je leur ai proposé un « cours », le même que celui que je donne à des adultes, avec tous les points caractéristiques des musiques traditionnelles qui me paraissent importants. Ils se sont frottés aux ornements, aux possibilités de variations mélodiques, à la présence des bourdons, aux échelles non tempérées et à la compréhension narrative. Nous avons ensemble imaginé un « scénario » (« un square à l'opéra ») à partir d'une sélection de chansons traditionnelles en français et les enfants ont fait exactement l'inverse de ce qu'ils font habituellement : les 55 chanteurs ont tous chanté en solo (1 ou 2 couplets) et à l'unisson, avec des ronds dansés et mission de faire chanter le public. Le succès a été très grand, je n'ai rien dirigé, les « cadres » de la Maîtrise, avec une certaine condescendance, ont trouvé le projet « sympathique » ... Quelques photos de ce concert sont encore sur le site de la Maîtrise car quand on veut en montrer une image « sympathique », c'est celle de ce concert qui est choisie.

4. Projet « Le Roi Renaud », école de musique d'Irigny (Rhône) et classes primaires CHAM⁸ de Bourgoin (Ain), à la demande d'un conservatoire.

⁷ Créée en 1990, la Maîtrise de l'Opéra de Lyon a un double objectif : former un chœur d'enfants de haut niveau et former de jeunes chanteurs solistes. La Maîtrise de l'Opéra de Lyon a signé une convention avec l'Éducation nationale en 1993 et fonctionne en horaires aménagés du CE1 à la 3e. Le projet pédagogique est établi en fonction des ouvrages (opéras et concerts) dans lesquels la Maîtrise se produit dans le courant de la saison.

Le contenu pédagogique associe un enseignement musical (chant choral, technique vocale, formation (méthodologique Kodaly en primaire), formation et culture musicales, études de rôles, initiation au piano, le solfège faisant partie intégrante de tous ces enseignements, à une formation scénique (expression corporelle, danse et claquettes).

⁸ Les classes à horaires aménagés musique ou **cham** (appelées également classes à double cursus) permettent de planifier l'emploi du temps des élèves de l'enseignement général de façon à ce qu'ils puissent suivre parallèlement les cours de musique du conservatoire associé. Les cham fonctionnent dans un cadre défini : enseignement général public d'une part et enseignement public de la musique au conservatoire d'autre part. L'accès, l'emploi du temps et le programme des

Nicole Corti qui dirige le Chœur Britten (professionnel) à Lyon a souhaité travailler un programme de concert sur un thème traditionnel connu (Le roi Renaud), avec pièces contemporaines (créations de ses élèves du CNSM de sa classe de composition).

Ce chef de chœur très apprécié en France aime à métisser les styles musicaux.

Le travail s'est déroulé sur un an et demi, nous avons choisi 17 des 226 versions connues du Roi Renaud. Les chanteuses professionnelles (de formation classique) du chœur Britten, les enfants, 3 instrumentistes du CNSM, 3 instrumentistes « traditionnels », Nicole Corti et moi-même avons confronté nos savoirs faire pour la réussite de 2 concerts. Nous nous sommes posé les questions du style vocal, de la stabilité rythmique, de l'ornementation, de l'interprétation de ce répertoire.

Tout au long du travail, les professionnelles et les enfants ont pu évaluer et rencontrer l'univers particulier des répertoires traditionnels, les multiples versions de cette complainte aux déclinaisons narratives souvent amusantes, et aux subtiles variations mélodico-modales qui ont beaucoup étonné.

5. **« La pluie tombe sur nous » aux épreuves du Bac 2009 et 2010 (le bourdon⁹), extrait du double CD « Répertoire ».**

Une des chansons de « Répertoire » (double CD)¹⁰ que j'ai enregistré en 2005 a été choisie pour l'épreuve facultative du Bac musique 2009-2010¹¹. Cette chanson vient d'Ardèche et fait partie de la collecte de Sylvette Beyraud Williams.

J'en ai été très étonnée et honorée, j'ai appris que pour la première fois, l'éducation nationale, dans le cadre de cet examen, s'intéressait à la chanson française en général.

À cette occasion, je visite les classes de terminale des lycées, ainsi que les « formations continues » auprès des professeurs de musique « jurys » de cet examen.

J'ai pu faire plusieurs constats très personnels :

- Les musiques traditionnelles du terrain français sont très peu connues des jeunes lycéens en majorité.
- Elles le sont peu de leurs professeurs, qui sont démunis devant ce sujet.
- Les musiques traditionnelles des communautés installées en France restent dans l'intimité familiale, les jeunes de ces communautés sont gênés d'en parler et ne souhaitent pas forcément les faire entendre.
- Il manque un centre de ressources au sein de l'éducation nationale sur ce sujet : heureusement, le « hall de la chanson »¹² (Centre National du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques actuelles, qui a participé à l'élaboration de l'examen) présente beaucoup de documents audio sur son site. Il n'est pas uniquement tourné vers les musiques traditionnelles.

Il manque des partenariats avec les Centres des musiques traditionnelles en Région, qui sont peu connus des professeurs dans leur grande majorité, et qui ont pourtant beaucoup de documentations et d'expertises à offrir.

cham sont précisément fixés par des textes de référence parus au Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Surtout présentes à l'échelon du collège, les cham sont plus rares dans le primaire.

Tous les conservatoires à rayonnement régional (CRR), à rayonnement départemental (CRD) et quelques conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal (CRC) participent à ce type de programme en partenariat avec un ou plusieurs établissements de l'Éducation nationale.

⁹ <http://www.ciebeline.com/chanson-trad/le-bourdon-luniversel>

¹⁰ <http://www.ciebeline.com/discographie/repertoire-double-cd>

¹¹ http://mediatheque.cite-musique.fr/masc/?INSTANCE=CITEMUSIQUE&URL=/MediaComposite/CIM/10_Enseignement_de_la_musique/20_gen/25_bac_musique_2009.htm

¹² <http://www.lehall.com/>

6. Le projet « Noces-Bayna » conduit par Fawzy Al Aiedy¹³ qui inclut le travail de « chorales » des classes primaires, participant au spectacle de cet artiste.

Ce voyage musical est né du dialogue entre des chansons du répertoire de la tradition orale en français et la création, en miroir, de l'Irakien Fawzy Al-Aiedy, inspirée de son propre univers artistique. Les mélodies, les chants en français, occitans, bretons, et arabes, l'oud et les cornemuses, avec la complicité des rythmes orientaux, s'y répondent.

Cette rencontre a pu s'initier grâce à la volonté de l'association « Le fil de l'air¹⁴ » (Ain), et le festival « Les temps chauds », en Rhône-Alpes.

Cette aventure conduit les artistes de ce projet à rencontrer et échanger avec les classes les plus défavorisées du territoire français.

La diversité culturelle intéresse surtout cette géographie éducative et bien moins les autres. On peut le regretter.

Comme le dit si bien Fawzy Al Aiedy, penser la rencontre avec la culture de l'autre, c'est avant tout connaître la sienne.

Ce n'est pas évident pour un professeur(e) des écoles, déjà bien sollicité par sa fonction sur d'autres sujets éducatifs, et avec de moins en moins de formation continue et professionnelle, d'être à la pointe de tous les sujets : ceux des enseignements artistiques passent souvent « à la trappe ».

C'est donc sur des passionné(e)s que repose la transmission, qui initient de petits projets portés à la force du poignet. Les projets « musiques traditionnelles » dont j'ai connaissance se situent exactement là, dans les interstices laissés vacants, avec des budgets minuscules, certainement pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être.

Certains élus, du coup, en profitent pour dire :

« C'est formidable, continuez ! Vous voyez bien que vous n'avez pas besoin de nous ! ».

Toutes les régions ne sont sans doute pas à la même enseigne car les partenariats se dessinent aujourd'hui avec l'aide des institutions territoriales (Conseil Régionaux, Conseils généraux), et des villes. L'état français se désengage de plus en plus de toutes actions valorisant les pratiques culturelles de terrain qui sortent du cadre.

En Rhône-Alpes, les anciens cadres de l'État pour la culture (DRAC) se sont reconvertis avec les mêmes responsabilités auprès du Conseil Régional, ce qui ne laisse présager rien de bon pour la prise en compte des musiques traditionnelles.

¹³Tout savoir sur Fawzy Al Aiedy : <http://www.fawzymusic.com/noces.php>

« Lors des mes périples, j'ai pressenti l'existence d'une forte tradition musicale mais étrangement assoupie, la chanson traditionnelle de France. Tout naturellement, ma curiosité et l'occasion d'écouter Jean Blanchard sur scène avec sa cornemuse, m'ont entraîné à découvrir et écouter les musiciens et chanteurs porteurs de cette tradition. Je me suis dit que la meilleure chose à faire pour connaître l'autre, c'est connaître sa culture. Je me suis également intéressé à cette musique par sa qualité orale, étant moi-même issu d'une culture musicale avant tout orale. Pour moi, la prise en compte et le respect de la différence sont un fabuleux enrichissement mutuel. » Fawzy Al Aiedy

¹⁴ <http://www.fildelair.com/>